



COUP D'Sur Mercurol-Veaunes



1921

L'année 1921 commence et se termine un samedi. C'est une année qui n'est pas bissextile, elle compte 365 jours.

25 janvier, la conférence de Paris fixe les réparations causées et dues par l'Allemagne à 226 milliards de marks-or, l'Allemagne refuse.

28 janvier, inhumation du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe (1). Depuis 1923, une flamme éternelle veille nuit et jour sur le tombeau.

25 mars, naissance de l'actrice Simone SIGNORET (2) (décédée le 30 septembre 1985)

7 avril, le capitaine Charles DE GAULLE épouse Yvonne VENDROUX

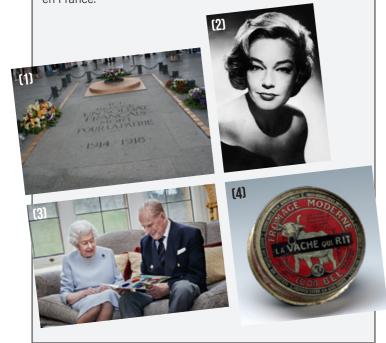
15 avril, Black Friday, les dirigeants des syndicats des transports et des chemins de fer refusent l'appel à la grève lancé par les mineurs. C'est la destruction de la « triple alliance » entre les transporteurs, les cheminots et les mineurs.

16 avril, naissance de "La Vache qui rit" (4) à Lons-le-Saunier dans le Jura. C'est Léon Bel qui lance le premier fromage fondu appelé au départ « fromage moderne ».

18 avril, naissance du comédien Jean RICHARD (décédé le 12 décembre 2001).

10 juin, naissance du PRINCE PHILIP (3), époux de la Reine d'ANGLETERRE. Il est le 5ème enfant et le seul fils de la fratrie.

18 juillet, le vaccin contre la tuberculose BCG (Bacile de Calmette et Guérin) est utilisé pour la première fois sur un enfant. C'est en 1950 que la vaccination est rendue obligatoire en France.



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE
LA VIE DE LA COMMUNE Consommons local, c'est idéal
INFORMATIONS DIVERSES Report des élection 2021
COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX 12 et 13
Les Amis de la Tour
UN PEU D'HISTOIRE 22 et 23

DÉMOGRAPHIE 2020 en 4ème de couverture



LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année s'ouvre, en espérant qu'elle sera meilleure. Mais au moment où je vous adresse ces quelques mots nous sommes en couvre-feu, et les grands centres commerciaux viennent de fermer. Peut-on espérer échapper à un troisième confinement ? Rien de bien sûr. Nous sommes toujours dans l'attente d'annonces qui viennent bousculer nos habitudes et surtout notre liberté et cela bientôt depuis un an

Alors comment ne pas avoir une pensée pour vous toutes et tous, dans cette crise sanitaire sans fin, nous privant de toutes rencontres, d'activités culturelles, sportives et de loisirs indispensables à notre équilibre et notre santé. Encore un peu de patience en attendant des jours meilleurs, préservons notre santé.

La vie de votre conseil municipal se poursuit cependant pour mettre en oeuvre ses projets.

Cette année 2021, va voir la fin des travaux du groupe scolaire permettant à nos 250 écoliers de faire leur rentrée de septembre dans des locaux flambants neufs.

Espérant vous convier toutes et tous à cette inauguration si les conditions sanitaires nous le permettent évidemment.

Nous allons démarrer les travaux d'agrandissement du Bar Pizzeria. L'installation d'une véranda permettra d'agrandir la partie restaurant, renforçant le dynamisme de notre village, et souhaitant qu'il puisse retrouver une activité pleine et entière rapidement.

Les travaux de la fibre optique se poursuivent pour une arrivée courant juin sur le secteur sud des Châssis en provenance de la Roche de Glun.

Je voudrais vous remercier de votre participation à l'enquête que nous avons lancée en fin d'année sur la mise en place d'un marché hebdomadaire. Le résultat fût au-delà de notre espérance sur votre participation puisque vous avez été plus de 30% à répondre et à plus de 85 %, vous avez plébiscité le dimanche matin. Ce marché se tiendra donc le dimanche matin de 8 heures à midi. Nous allons contacter des marchands pour un démarrage début avril, nous vous en informerons par un message dans votre boîte aux lettres.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne année et surtout « prenez soin de vous ».

Gardez le moral.

A bientôt de vous retrouver.

Michel BRUNET

Vie de la **COMMUNE**

Le mot de la commission

communication

CONSOMMONS LOCAL. C'EST IDÉAL!!

Comme partout en France et dans le monde nous avons vécu une année 2020 très particulière, nous espérons et attendons tous des jours meilleurs, mais l'éclaircie ne semble pas pour tout de suite. De nombreuses entreprises sont en difficulté et tous ces professionnels font preuve de beaucoup de courage.

N'oublions pas ceux qui sont restés ouverts car ils sont nécessaires à notre quotidien et que l'on a parfois découverts ou redécouverts à cette occasion. Saluons leurs efforts pour s'adapter et nous servir depuis le premier confinement et restons leur fidèles.

Aussi, la commission communication a décidé de dédier ce bulletin municipal aux acteurs économiques de notre village en promouvant la consommation de proximité et en apportant son soutien à notre tissu économique :

- Encart gratuit pour les entreprises (détail ci-contre)
- Projet d'un annuaire des entreprises de Mercurol-Veaunes
- Création d'un marché local
- Visibilité pour les nouvelles entreprises qui produisent

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer en privilégiant l'achat local pour soutenir notre tissu économique, élément moteur de la vitalité de notre village et de ses paysages.

Nous n'y pensons pas toujours, mais consommer local a de nombreux avantages tant sur le plan économique, que sur le plan sanitaire et sur celui environnemental.

C'est un geste citoyen et écoresponsable.

La commission communication vous souhaite une excellente année 2021.

ENCART GRATUIT POUR LES ENTREPRISES

Pour soutenir les entrepreneurs de notre commune dans leurs actions de communication, nous avons décidé de leur offrir un espace gratuit dans la parution d'un numéro de notre bulletin municipal cette année :

C'est donc le cas dans ce numéro pour les annonceurs qui y figuraient déjà en 2020.

N'ayant pas la possibilité de le proposer à tous en peu de temps, nous offrons la parution d'une annonce* dans notre prochain numéro de juillet pour ceux qui souhaitent en bénéficier. Faites le nous savoir en adressant un mail à la Mairie: courriel: mairie@mercurol-veaunes.fr

* encart au format numérique pdf, de 8,5 cm sur 3,5 cm environ avant le 1er juin 2021

ANNUAIRE DES ENTREPRISES

Nous souhaiterions mettre un annuaire des entreprises de notre commune au service des citoyens par le biais de notre site internet. Aussi, nous proposons aux professionnels qui le désirent de bien vouloir s'inscrire en complétant le formulaire présent sur le site de la mairie dans la rubrique infos pratiques/annuaire des entreprises. Nous ferons tout notre possible pour qu'il soit actif au plus tôt.





CRÉATION D'UN MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Un marché sur la place du village aurait dû faire son entrée au mois de mars 2020 mais la COVID 19 est passée par là et en a décidé autrement. C'est sans compter sur notre ténacité. Nous voulons maintenir ce marché qui pourrait permettre de

nous retrouver sur la place du village pour un moment de convivialité, de partage et surtout de commerce avec nos producteurs locaux.

Afin que ce marché soit une réussite et de permette au plus grand nombre de s'y rendre, nous avons lancé une enquête pour savoir quel était, selon vous, le moment idéal. Lors de la distribution des cartes de

vœux, vous avez pu trouver un bulletin qui vous proposait 2 créneaux horaires : le dimanche matin ou un soir de semaine.

Vous pouviez voter soit directement sur le site internet Mercurol-Veaunes soit par papier à déposer à la Mairie.

> Vous avez été extrêmement nombreux à répondre. 85,5% des votants souhaitent que ce marché ait lieu le dimanche matin contre 14.5% un soir en semaine.

Nous nous efforçons de trouver des producteurs locaux pour une mise en place début avril.



PROMOTION DE PRODUCTIONS LOCALES

En ce début d'année, notre commune compte une nouvelle initiative de fabrication locale avec la création d'une savonnerie artisanale. Aurore Desmartin, jeune maman mercurolaise de 6 enfants est à l'origine de «My Stepfamily». Elle s'est inspirée de sa passion pour la pâtisserie pour créer des savons aux formes gourmandes et appétissantes (toutes les recettes sont validées et certifiées par un toxicologue).

Son concept : un soap truck, qui sera à la fois son laboratoire et son commerce.

Vous pouvez découvrir et acheter, en « click & collect », une partie de la gamme sur sa boutique en

- Produits d'entretien écologiques
- · Accessoires zéro déchets (matériaux naturels et biodégradables)
- Cosmétiques (savons et shampoings solides)
- Bougie en cire végétale

Nous lui souhaitons une belle réussite dans cette aventure!



Site: https://www.mystepfamily.fr/ Facebook: MyStepfamily

Instagram: Mystepfamily









Travaux

TRAVAUX VOIRIE DEUXIÈME SEMESTRE 2020

La deuxième tranche de travaux de voirie programmée sur le dernier trimestre 2020 a été réalisée :

- Route de Blanchelaine, entre la route des Alpes et le chemin du Château, l'accotement a été stabilisé, les fissures du revêtement ont été colmatées. Cette réparation n'est que provisoire, nous allons devoir y revenir dans quelque temps avec un revêtement plus stable.
- Route des Gerles, des buses ont été posées pour capter les eaux de ruissellement et élargir la voie. Nous attendons que le terrain soit stabilisé pour appliquer une couche d'enrobé courant 2021.
- Route des Pends, du giratoire à l'église, le revêtement en enrobé a été effectué. Un marquage au sol a été tracé pour délimiter la voie de circulation. Une glissière bois a été posée pour sécuriser cette portion de route.

Quelques petits chantiers ont également été effectués : enrochement route des Sources, réfection de la chaussée de l'accès à la station de pompage, aménagement de l'impasse des Acacias, enrochement route des Gerles

En 2020, nous avons investi plus de 200 000 euros pour la voirie, pour la sécurité des usagers et maintenir en bon état nos routes et chemins.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les riverains des axes d'entrée et sortie de notre village constatent quotidiennement que des conducteurs roulent à des vitesses excessives. Afin de protéger le secteur de l'école et de la pharmacie, un radar pédagogique a été installé en bordure de route juste avant cette dernière, en venant de Veaunes.

Comme son nom l'indique, ce genre de radar n'est pas là pour verbaliser, mais pour que les automobilistes prennent conscience de leur vitesse quand ils rentrent dans le village. Ce radar a l'avantage d'être mobile, ce qui nous permettra de le déplacer sur d'autres axes sensibles.

Par ailleurs, vous avez dû constater courant décembre la pose d'un coussin berlinois à l'entrée de la rue des Fontaines. L'objectif est de réduire également la vitesse au cœur du village.

Pensez à la sécurité de tous et respectez les limitations de vitesses... Merci!

Travaux

NOUVEAU LOCAL POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Nous avons dans le centre du village plusieurs locaux vétustes pour stocker le matériel du service technique. Ces bâtiments sont appelés à être démolis dans le projet d'aménagement du village (tènement maison Mme Milan / ancienne école).

Nous avons eu l'opportunité d'acquérir un bâtiment de 220 m2 sur une parcelle de 1200m2. Ce local, tout proche du village, est beaucoup plus fonctionnel. ■

Espaces verts

ENGAZONNEMENT DU CIMETIÈRE

Après quelques mois, nous sommes plutôt satisfaits de l'engazonnement de ce dernier. A la Toussaint, les visiteurs ont apprécié ce nouvel environnement végétal.

Le printemps favorisera la germination des dernières semences.

Voirie

DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

Le 12 janvier dernier le panneau d'affichage lumineux de notre commune, situé à l'entrée de la route de l'Abricotine près de l'arrêt de bus, a été remplacé. En effet, ce dernier était hors d'usage depuis quelques mois déjà. Le nouvel écran d'information multimédia permettra la diffusion d'images. Le personnel de Mairie vient juste d'être formé à son utilisation. Les informations seront prochainement diffusées et associées à l'application CityAll.



Travaux

LA NOUVELLE ÉCOLE

Lors du dernier bulletin municipal, nous vous parlions des travaux de l'école. Depuis, le paysage du chantier a évolué, tous les murs ont été posés. Les différents artisans intervenant au sein des bâtiments ont œuvré sans que ceci soit visible de tous. La partie école élémentaire (classes allant du CP au CM2) est terminée, les peintures ayant été faites dernièrement. La réalisation de la partie maternelle se poursuit.

Ce mois de janvier, ce sont les extérieurs qui vont être en chantier. Les réseaux extérieurs sont en cours de réalisation. Les aménagements de la cour de l'école sont en réflexion (plantations, jeux et type de revêtement) et seront réalisés à partir de mars. Le chantier évolue bien, sans prendre de retard, ce qui permettra une livraison aux alentours du 15 avril 2021 pour une rentrée des professeurs des écoles et des élèves en septembre 2021, comme prévu.

ET LE COLLÈGE, ÇA AVANCE ?

Oui! En novembre les 3 candidats retenus, SPIE, BERTHOULY et CAMPENON BERNARD, ont présenté leur projet. Suite aux remarques du jury lors des auditions de présentations, chacun est en train de finaliser sa proposition technique et financière.

Pour ce collège de 750 élèves, le département de la Drôme demande aux candidats de respecter un budget de 32.2 M€ TTC.

Cette opération est réalisée dans le cadre d'un Marché Global de Performance (MGP) dans une démarche de bâtiment à énergie positive (BEPOS) et de développement durable.

Elle comprend les constructions d'un gymnase et d'un restaurant scolaire pour lesquelles la commune de Mercurol-Veaunes participera au financement. L'utilisation de ces deux équipements sera mutualisée afin d'accueillir respectivement nos sportifs et les élèves de notre nouvelle école.

L'ouverture est prévue pour la rentrée des classes de septembre 2023. ■











Environnement

LA COMMISSION SUR LES CHEMINS

Dès la fin du second confinement les membres de la commission environnement en ont profité pour parcourir un sentier d'interprétation. Le choix s'est porté sur la commune de Châteauneuf sur Isère. En plus de la sympathique promenade, l'objectif était de mieux appréhender les problématiques des panneaux disposés tout au long du parcours. Bien sûr, et en toute objectivité, nous avons profité plus longuement du meilleur point du vue du circuit... sur les coteaux de Mercurol-Veaunes, ■



Environnement

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE

La mairie de Mercurol a été construite en 1992. La chaudière au fuel est d'origine, les climatiseurs datent de 1998. Fort de ces constats, il s'avère nécessaire d'envisager des travaux à la fois préventifs compte tenu de l'âge des équipements et aussi de remise à niveau par rapport aux exigences de performance énergétique actuelles.

En séance du 10 novembre, le conseil municipal a décidé d'adhérer au service de conseil en énergie de Territoire Energie Drôme - SDED.

La première conséquence de cette adhésion est la visite, en décembre, de deux conseillers afin d'effectuer un diagnostic des performances énergétiques du bâtiment de la mairie et de ses équipements. L'objectif est de prendre en compte l'ensemble des paramètres influant sur la consommation d'énergie, hiver comme été:

- Isolation sol, murs et plafonds.
- Surfaces, performance, ainsi que l'exposition des surfaces vitrées.
- Utilisation des locaux.
- Consommation de fuel et d'électricité.
- Équipements de climatisation et chauffage (chaudière, canalisations, radiateurs, régulation).

Cette analyse permettra de sélectionner et de prioriser les investissements à envisager en fonction de leur impact sur la consommation énergétique. Cette action s'inscrit dans la démarche environnementale de la commune.

La seconde conséquence sera la participation financière de Territoire Energie Drôme - SDED à ces investissements par l'octroi d'une subvention jusqu'à un maximum 16 000 € HT (32 à 50% selon le montant des travaux).

La commune compte mener la même réflexion sur d'autres bâtiments pour réduire son impact environnemental.





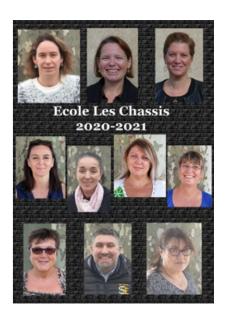
ÉCOLE DES CHASSIS

La fin d'année scolaire 2019-2020 a été compliquée du fait de la crise sanitaire. Cependant, grâce à l'investissement de tous et notamment des parents qui ont « joué » le jeu, nous avons pu la terminer dans les meilleures conditions possibles tout en regrettant de ne pas avoir pu faire notre traditionnelle fête de l'école.

La rentrée 2020-2021 est très spéciale pour nous tous car c'est la dernière à l'école des Chassis avant la fusion et l'intégration à la nouvelle école.

Nous souhaiterions pour la fin d'année scolaire 2021 que la situation s'améliore afin de mettre un point final « festif » à cette aventure qui dure maintenant depuis plus de 15 ans pour l'équipe en place.

L'équipe éducative: Marie-Laure Willmann, Delphine Jouty et Rachel Duclaux, Angélique Eynard, Nadia Bégot, Carine Mutin et Emmanuelle Manthey ainsi que l'équipe «cantine» composée de Martine Garnier, Khédidja Ben Salem et Sébastien Chevreuil vous souhaitent à tous le meilleur pour 2021.



BIBLIOTHÈQUE

Jusqu'au premier confinement et grâce à une équipe de bénévoles nombreux et investis, notre bibliothèque jouissait d'une belle fréquentation et d'un dynamisme très enviable. Malheureusement, du fait des contraintes sanitaires et horaires ainsi que de sa petitesse notre bibliothèque tourne au ralenti malgré tous les efforts que nous saluons, de Corinne Rousset (employée municipale). Le fonctionnement de la bibliothèque n'a reposé que sur elle ces derniers mois. À noter, l'impatience des bénévoles de reprendre cette activité qui leur plaît tant.

Mais nous sommes pleins d'espoir pour 2021 : notre nouvelle bibliothèque sera très lumineuse et spacieuse avec 220m2. De plus nous avons recruté une bibliothécaire qui prend progressivement ses fonctions depuis début janvier car elle assure la transition à la bibliothèque de Saint-Marcel-les-Annonay qu'elle guitte pour nous rejoindre.

Avec un aussi bel outil et une si belle équipe, l'avenir de notre bibliothèque est plein de promesses... Nous n'avons plus qu'à souhaiter un rapide retour à une vie normale et de partage.

Votre patience sera récompensée.





REPORT DES ÉLECTIONS DE 2021

En raison du contexte sanitaire provoqué par la Covid-19, les élections départementales et les élections régionales prévues initialement en mars 2021 sont reportées au mois de juin 2021.



SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ, CONNAISSEZ-VOUS ACTION LOGEMENT ?

Acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, Action Logement vous accompagne dans votre parcours logement, quels que soient votre budget et votre projet, grâce à une offre d'aides et de services diversifiée :

- Louez plus facilement : large choix de locations, financement du dépôt de garantie et garantie gratuite de loyer
- Achetez en toute sérénité: prêt(1) à taux avantageux et expertise d'un conseiller(2) pour vous accompagner dans votre accession
- Améliorez le confort de votre logement : prêt à taux réduit pour financer divers travaux dans votre résidence principale et subvention jusqu'à 5 000 € pour aménager salle de bains et sanitaires des seniors ou personnes en perte d'autonomie
- Déménagez en toute tranquillité: accompagnement sur-mesure(3) pour réussir votre mobilité professionnelle, prêt à taux réduit pour couvrir certaines dépenses et subvention de 1 000 € pour vous installer près de votre emploi
- Faites-vous accompagner en cas de difficultés de logement: aide exceptionnelle liée à la crise sanitaire pour le règlement de vos charges de logement, diagnostic personnel et confidentiel avec proposition d'aides financières en fonction de la situation
- Allégez votre loyer: si vous êtes en alternance, une subvention jusqu'à 100 € par mois pour vous aider à payer votre loyer

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les aides et prêts Action Logement sont soumis à conditions et octroyés sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Ils sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par les réalementations en vigueur.

(1) L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours et la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.

(2) Les services complémentaires de conseil et intermédiation en financement immobilier sont proposés par une société filiale d'Action Logement enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr)

(3) Les services d'accompagnement à la recherche de logement peuvent être délivrés par des sociétés filiales d'Action Logement ou des opérateurs indépendants.

ActionLogement



2020. UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES

Une épidémie venue de Chine, la «pneumonie de Wuhan», une petite gripette comme disaient certains. Puis l'arrivée en Europe et les images chocs, chez nos voisins italiens, nous font prendre conscience de la gravité.

En quelques semaines, nous commençons à avoir peur de ce coronavirus, rebaptisé en «COVID-19». Une campagne sanitaire est mise en place pour recommander les gestes barrières. La qualification de pandémie, par l'OMS, accélère le calendrier.

La «crainte» des grandes pandémies du passé est présente dans nos esprits.

Le 16 mars la France est mise « sous cloche » pour stopper cette maladie mal connue, un nouveau mot fait son apparition : le confinement.

Le but : casser la chaîne de propagation du virus en attendant d'en connaître davantage sur celui-ci et désengorger notre système de santé, en limitant nos déplacements et interactions.

Pendant plusieurs semaines, les sorties sont très encadrées et l'activité économique est à l'arrêt, les écoles sont fermées, les Français sont incités à res-

ter chez eux pour faire du télétravail

Pendant ce confinement, une longue liste de nouveaux mots fait son apparition, le R0, les travailleurs essentiels, les clusters, les gestes barrières, la distanciation physique, les apéros-visio et les attestations de déplacement. Eh oui, qui aurait cru un jour avoir besoin d'un mot pour sortir de chez soi. Puis vient le déconfinement et les différents protocoles sanitaires.

Il nous semble que le virus s'atténue avec les beaux jours, nous retrouvons nos familles, nos amis, le chemin de l'école pour quelques semaines. Malgré le maintien de la limitation des rassemblements, la Covid semble être partie en vacances et s'éloigne en cet été 2020.

La rentrée que tout le monde redoute fut plus compliquée, protocole sanitaire dans les différents lieux recevant le public.

Les cas contact, les cas probables ou confirmés, se multiplient craignant l'arrivée d'une seconde vague. Nous avons maintenant appris à vivre avec ce virus, les masques font partie de notre panoplie comme le gel hydroalcoolique. Même les enfants l'ont adopté dans l'école dès le CP.

L'arrivée du couvre-feu, du retour des attestations de déplacement n'arrivent pas à stopper le nombre d'infections.

Un nouveau confinement rebaptisé «reconfinement» est mis en place le 30 octobre.

La fermeture administrative des commerces dit «non essentiels», le retour du télétravail nous font revenir plusieurs mois en arrière. Les activités, professionnelles (en partie), associatives et sportives sont de nouveau stoppées.

Mi-décembre arrive la fin de ce second confinement. Nous savons que les fêtes de fin d'année seront limitées.

fin d'année seront limitées. Certains proposent même un auto-confinement avant de voir leur famille, de se faire tester.

Nous avons passé les fêtes de Noël en petit comité, et beaucoup ont fait un trait sur le réveillon de la Saint-Sylvestre

Certains secteurs d'activité

inventent de nouvelles solutions : les cyberconcerts, le Click and collect, le drive, quant à d'autres ils sont toujours fermés à cette heure. Malgré les aides, arriveront-ils à remonter la pente en 2021?

À l'écriture de ces lignes, la science semble avoir trouvé un début de solution avec l'arrivée de plusieurs vaccins prometteurs. Les progrès spectaculaires pourront peut-être aider dans un futur à stopper également une autre pandémie avec laquelle nous avons appris à vivre avec depuis 40 ans : le SIDA.

Moins d'un an après l'arrivée de ce virus, une campagne de vaccination est lancée en Europe contre la Covid.

2020, une année pas comme les autres, restera gravée dans nos mémoires collectives. Cette pandémie met en avant l'importance de valeurs collectives et altruistes. ■



ARCHE AGGLO LANCE DEUX ENQUÊTES AUPRÈS DES HABITANTS DE SON TERRITOIRE

Une première enquête concerne la mobilité. Elle permettra de recueillir les habitudes et les souhaits de tous les citoyens. Celle-ci amorcera un travail sur les mobilités douces dont les usages du vélo. Cette enquête s'effectue en ligne jusqu'au 21 février

Une seconde enquête concerne le chauffage au bois. Elle s'intéresse aux habitudes de chauffage des habitants. Elle est destinée aux propriétaires afin de comprendre leurs besoins pour leur proposer des solutions d'aides financières et de nouveaux dispositifs alternatifs. Cette enquête en ligne se clôturera le 15 mars.





Comptes rendus des CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 10 novembre 2020 COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES

L'an deux mil vingt, le 10 novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'espace Eden, conformément à l'article 42 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, sous la Présidence de M. Michel BRUNET. Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 novembre 2020

Présents: BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BRESCIANI Gaël, CHALAYE Franck, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, LAFOND Florian, MARKARIAN Jean-Maurice, MAUSSERT Karine, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy.

Excusés: GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, MINGORANCE Anita et THEOLAIRE Joël.

Secrétaire de Séance : Mme Karine MAUSSERT

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 9 septembre 2020 est approuvé.

FINANCES - AFFECTATION DU RESULTAT 2019 SUITE A LA CLOTURE DU BUDGET ASSAINISSEMENT

La compétence Assainissement a été transférée à ARCHE Agglo au 1er janvier 2020. La commune a décidé par délibération en date du 9 décembre 2019 de ne pas reverser à ARCHE Agglo l'excédent de clôture du budget annexe de l'assainissement collectif.

La clôture définitive du budget assainissement, impacte les résultats du budget principal avec la reprise d'un excédent de fonctionnement de 38 474,14 € et d'un déficit en investissement de 16 957,79 €.

Le conseil, à l'unanimité, autorise la clôture à compter du 31 décembre 2019 du budget Assainissement et le comptable public à procéder à l'intégration des comptes de ce budget dans le budget principal comme suit :

c/002 – Excédent de fonctionnement reporté : 38 474,14

c/001 – Déficit d'investissement reporté : 16 957,79

Il décide d'affecter le résultat comme suit : c/1068 – Affectation complémentaire en réserves : 16 957,79

c/002 - Excédent de fonctionnement reporté : 21 516.35

Il est précisé que l'affectation des résultats susvisés sera inscrite par décision modificative au budget principal de la commune.

FINANCES - DÉCISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET PRIMITIF

1. Pour intégration des résultats du Budget Assainissement :

- Section Fonctionnement Recette : Article 002 : + 21 516,35 € Dépense : Article 023 : + 21 516,35 €

- Section Investissement

Recette:

Article 001 – opération OPFI (financière) : - 16 957,79 €

Article 1068 – opération OPFI (financière) : + 16957,79 €

Article 021 - Opération OPFI (financière) : + 21 516,35 €

Dépense :

Article 21571 – opération 107 «véhicules» : + 21 516,35 €

2. Pour achat nouveau panneau lumineux:

Article 2188 – opération 116 « cadre de vie » : + 5 000 €

Article 2318 – opération 276 « aménagement rue église » : - 5 000 €

FINANCES - TARIFS CONCESSIONS CIMETIERES

Un nouveau columbarium a été installé dans le cimetière de Mercurol pouvant contenir jusqu'à 4 urnes de dimension standard (diamètre 18 cm).

Le conseil fixe, avec 24 voix pour et 1 abstention (Véronique GRANGER) les tarifs des concessions dans chacun des

cimetières des communes historiques de Mercurol et Veaunes comme suit :

	15 ans	30 ans
CONCESSIONS:		
Simple 3 m ² (2,5 m x 1,20 m)	250 €	400€
Double 6 m ² (2,5 m x 2,40 m)	500€	750€
CASE COLUMBARIUM :		
2 urnes – Ø 18 cm	250 €	450 €
4 urnes – Ø 18 cm	500€	650€
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	Gratuit	

ARCHE AGGLO - PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DES MASQUES

Lors du confinement l'Agglo en partenariat avec les communes a procédé à l'acquisition de masques. Pour permettre le remboursement par chaque commune de sa quote-part, les services du Trésor Public souhaitent que des délibérations concordantes soient prises.

La commune a commandé 2 623 masques :

	Coût	Subvention	Part	Part
	global	Etat	ARCHE	Commune
			Agglo	
	10 306,55 €	2 622,53 €	5 122,68 €	2 561,34 €

Le Conseil, autorise à l'unanimité, M. le Maire à procéder au mandatement de la somme de 2 561,34 €.

URBANISME - TRANSFERT DE LA COMPETENCE DOCUMENT D'URBANISME A ARCHE AGGLO

Conformément à la loi ALUR du 24 mars 2014, ARCHE agglo a vocation à devenir compétente de plein droit en matière de PLU. Suite aux élections municipales et au renouvellement du conseil communautaire, ce transfert interviendra le 1er janvier 2021.

Ce transfert de la compétence en matière d'élaboration du PLU n'oblige pas ARCHE agglo à initier immédiatement une procédure d'élaboration d'un PLU intercommunal. Les modifications des PLU communaux restent possibles.

En revanche, l'élaboration du PLUi sera obligatoire lorsque la révision de l'un des PLU applicables sur le territoire deviendra nécessaire.

L'élaboration d'un PLU intercommunal permet d'engager une réflexion à l'échelle de l'ensemble du territoire sur les orientations notamment en matière d'aménagement à fixer collectivement.

La loi prévoit un droit d'opposition pour les communes. Ainsi, dans les trois mois précédant le 1er janvier 2021, les conseils municipaux peuvent délibérer pour s'opposer à la prise de compétence par l'agglo. Si au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population ont délibéré dans ce sens le transfert de compétence n'aura pas lieu. Le Conseil, s'oppose à l'unanimité au transfert de la compétence PLUi à la Communauté d'agglomération ARCHE Agglo et demande au conseil d'agglomération de prendre acte de cette décision d'opposition.

ARCHE AGGLO - SERVICE MUTUALISE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

La commune adhère au service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme depuis le 1er avril 2015.

La commune gère le dépôt et l'enregistrement des dossiers, la transmission au service instruction, la consultation des concessionnaires, les relations au pétitionnaire, les contentieux. La DDT gère le contrôle de légalité des actes et le calcul des taxes. Le service mutualisé Application du Droit des Sols (ADS) procède à l'instruction des dossiers.

L'adhésion au service mutualisé ADS est établie sur une base contractuelle.

ARCHE Agglo propose une nouvelle convention pour 2021-2023 définissant la répartition précise des tâches qui incombent à chacun : actes pris en charge, nature des prestations, modalités de transmission des demandes, modalités de financement du service.

modalités de financement du service.

Le Conseil décide à l'unanimité d'adhérer au service mutualisé ADS géré par ARCHE Agglo Communauté d'Agglomération pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2021, pour l'instruction des autorisations d'urbanisme suivantes :

- Permis de construire
- Permis de construire modificatif
- Permis d'aménager

SDED - RACCORDEMENT ELECTRIQUE POUR ALIMENTER LA NOUVELLE ECOLE

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité en vue de raccorder au réseau BT la nouvelle école et la bibliothèque à partir du poste Corbeil Fleuri.

La dépense prévisionnelle HT de ce projet est estimée à 86 277,74 €. Cette dépense serait prise en charge par

le SDED à hauteur de 34 511,10 € et par la Mairie à hauteur de 51 766,64 €. Accord du Conseil à l'unanimité.

SDED - ADHESION AU SERVICE CONSEIL EN ENERGIE

Depuis plusieurs années le SDED, Territoire d'énergie Drôme, s'implique aux côtés des communes drômoises pour contribuer à la maîtrise de la dépense énergétique du patrimoine bâti public (bilans énergétiques, accompagnements opérationnels, valorisation des Certificats d'Economies d'Energie).

Le SDED a adopté, en Comité syndical du 9 juin 2017, le règlement d'attribution d'une aide financière aux petits travaux d'économies d'énergie en faveur des collectivités membres.

Celui-ci vient soutenir les dépenses répondant aux critères des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Son taux annuel est de 50 % jusqu'à une dépense éligible de 20 000 € HT et de 20 % supplémentaires jusqu'à 50 000 € HT. En contrepartie, le SDED récupère la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux.

Pour bénéficier de ce dispositif, la commune s'engage à adhérer jusqu'au 31 décembre 2020 au service de Conseil en Energie du SDED, lui permettant d'accéder à une connaissance précise des consommations du patrimoine communal, à des conseils sur les améliorations énergétiques à réaliser et à pouvoir solliciter chaque année civile une aide financière pour ses travaux éligibles

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le règlement d'intervention du SDED pour les actions tendant à maîtriser la demande d'énergie sur le territoire et décide d'adhérer au service de Conseil en Energie du SDED, à raison de 0,20 €/hab pour une population totale de 2 677 habitants (chiffres INSEE en vigueur eu 1er janvier 2020), soit un montant de 535,40 € par an, renouvelable chaque année civile jusqu'au 31 décembre 2021. Il est précisé que les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) issus des travaux réalisés seront céder au SDED.

ADN - CONVENTION DE DROIT D'USAGE DU DOMAINE PRIVE POUR L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Le Syndicat Mixte ADN s'est engagé, au travers de la réalisation du Réseau d'Initiative Publique FTTH (fibre optique à l'abonné), à desservir 97% des foyers de l'Ardèche et de la Drôme au cours des dix prochaines années.

Ce projet nécessite l'implantation de locaux techniques nommés « Nœuds de Raccordement Optique (NRO) », et « Multi Sous Répartiteurs Optiques (MSRO) ».

Le Conseil approuve à l'unanimité l'implantation du local technique sur la parcelle ZN 289, derrière le gymnase Marcel Banc et autorise M. le Maire à signer la convention d'occupation et l'ensemble des actes nécessaires à sa mise en œuvre ainsi que l'ensemble des actes qui conditionneraient ou faciliteraient la mise en œuvre du projet d'ADN sur le territoire communal.

INSTALLATION DE LA VIDEOPROTECTION SUR LE TERRITOIRE COMMUNALE EXTENSION

Un système de vidéoprotection a été installé en 2018, après autorisation préfectorale, sur différents lieux de la commune : Entrée Nord, Mairie, rondpoint de l'école, carrefour de la Chapelle, Gymnase Marcel Banc, espace Eden, rond-point des Malfondières et route de l'Abrirotine

Ce système apporte une aide à l'action de la gendarmerie d'abord en amont en dissuadant les actes délictueux et les incivilités et ensuite après constatation des faits comme moyen de preuve à apporter à l'enquête judiciaire.

La salle des fêtes de Veaunes ayant fait l'objet de plusieurs dégradations, M. le Maire propose de procéder à l'extension du système de vidéoprotection par l'installation d'une baie de brassage et 4 caméras pour un coût total de 14 300 € HT. Le Conseil sollicite à l'unanimité auprès des services de la Région, une subvention la plus élevée que possible pour l'extension du système de Vidéoprotection.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h45

Le Maire, Michel BRUNET



Vie des ASSOCIATIONS

ASSOCIATION

Les amis de la Tour

Un message d'espoir

Ce satané virus ayant empêché la traditionnelle descente aux flambeaux du 8 décembre, les Amis de la Tour ont décidé de marquer tout de même le coup. Une délégation du conseil d'administration s'est retrouvée au pied de la tour, en respectant les consignes sanitaires, pour allumer symboliquement quelques flambeaux, et recevoir le Père Noël, immunisé comme chacun le sait

Par ce geste, ils ont voulu adresser un message d'espoir et de solidarité à tous ceux qui souffrent et sont dans la peine. Un message adressé aussi à toutes les associations qui ont vécu une année difficile. Et enfin, un message d'espoir pour la nouvelle année, avec un grand optimisme... prudent!

Les activités des prochains mois

Difficile en ce début d'année d'y voir bien clair, mais l'association espère pouvoir tenir son assemblée générale le dimanche 11 avril. Elle a pris une option pour le samedi 12 juin pour la fête du four qui devrait permettre, si tout va bien, de grandes retrouvailles familiales et conviviales.

D'ici le printemps, normalement les petits chantiers d'entretien de nos différents sites devraient pouvoir reprendre, et ces prochains mois devraient voir avancer les autres projets : la signalétique des chemins du patrimoine, la remise en eau du lavoir de Veaunes, l'avenir de l'îlot Milan au centre du village et son patrimoine caché qui ne demande au'à être vu de tous.







Espace dégustation et vente

04 75 08 43 28 06 80 01 28 05

Saint-Clément

695 route de Chantemerle • 26600 Mercurol-Veaunes

04 75 07 44 20

www.laterrine.fr

Auberge paysanne

LA TERRINE

Produits de la ferme

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

RIOU TP



Pierre-Damien RIOU
55, impasse des Oiseaux
26600 MERCUROL/VEAUNES
Tél. +33(0)6 80 32 45 95
riou.tp@orange.fr

Siren 753 372 234 00017

TERRASSEMENT
VRD - ASSAINISSEMENT
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
DÉMOLITION
LOCATION ENGINS AVEC CHAUFFEUR
GOUDRONNAGE

26600 MERCUROL/VEALINES

Tél. +33(0)6 80 32 45 95 - riou.tp@orange.fr



HERMITAGE • CROZES-HERMITAGE SAINT-JOSEPH • CORNAS

Bellevue Les Chassis - 26600 Mercurol-Veaunes Tél. 04 75 07 86 70 - Fax 04 75 08 69 80 e-mail : michelas.st.jemms@wanadoo.fr

SARL CHIFFLET



CHAUFFAGES SAINT-VALLIER
PLOMBERIE
SANITAIRE
ÉNERGIES RENOUVELABLES

06 83 99 04 74 - j.chifflet@hotmail.fr

BIC MGT www.girardon.fr

OUVERT AUX PARTICULIERS

Matériaux Carrelage Sanitaire Aménagement Extérieur 04 75 07 81 39 04 75 07 81 32

ZA les Roussettes 26600 Mercurol-Veaunes

VENTE ET DÉPANNAGE ELECTROMENAGER TV ET ANTENNE

ÉPANNAGE
MENAGER
EURL Laurent BEAUD

610, Av du Vercors 26600 MERCUROL Tel/Fax. 04 75 07 40 67 gitemmercurol@orange.fr



MENUISERIE BOIS PVC

Agencement, escalier, parquet

SARL Ets MANDON

Parc d'activités des Fleurons 400 allée du Millésime - 26600 **MERCUROL-VEAUNES** Tél. atelier 04 75 08 77 82 - Fax 04 75 08 24 49

www.menuiserie-mandon.com

NICOLAS AMATO

Horticulteur

Plants de légumes et fleurs Ouvert aux particuliers

VEAUNES 04.75.07.47.81



CRÉATION

OBJETS DE DECORATION BIJOUX EN RESINE

<u>chaque objet est unique</u>







La Grappe Vorée

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que cette nouvelle année va nous apporter santé, bonheur, joie et surtout notre convivialité perdue.

Les activités de la rentrée ont repris avec la marche, groupes 1, 2 et 3, le 08 septembre.

Nos adhérents sont revenus nombreux et heureux de se retrouver.

Les jeux de cartes ont recommencé le jeudi 10 septembre. Cependant les adhérents ont été moins nombreux que prévu à notre rendez-vous hebdomadaire. Il y a eu beaucoup d'appréhension car il s'agit d'une activité en salle.

Nous avons pu faire notre voyage à Vichy le 24 septembre, escapade d'un jour très appréciée des participants : balade en petit train, visite des sources...

Malheureusement nos activités se sont arrêtées là. Le confinement est à nouveau présent pour nous protéger. Nous avons donc dû annuler notre voyage de trois jours aux marchés de Noël à Strasbourg fin novembre, notre traditionnel goûter de Noël et la galette des rois en janvier.

Notre assemblée générale, prévue le 24 janvier, est reportée à une date ultérieure que nous vous communiquerons dès que possible. Toutes les autres activités du premier semestre sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Il n'est pas facile de prévoir l'avenir, mais je souhaite de tout cœur que cette mauvaise période prenne fin le plus tôt possible afin de nous réunir à nouveau.

Bonne année 2021.

Marie-France RIOUX Présidente Grappe Dorée 06 70 88 18 41











Le Télégraphe de Veaunes



Aux amis du Télégraphe,

Notre assemblée générale s'est réunie le vendredi 16 octobre à la salle des fêtes de Veaunes.

Malgré les circonstances et les conditions à respecter, merci aux nombreux adhérents qui avaient tenu à y participer.

Notre dernière balade s'est effectuée à CHATEAUNEUF de GALAURE par une belle après-midi ensoleillée le dimanche 25 octobre.

Maintenant en ce début d'année, il va falloir encore patienter avant de se retrouver. Pas de découragement, dès que le feu vert arrivera, nous serons prêts et nous rattraperons le temps perdu, en vous proposant un festival d'animations variées.

En attendant, prenez bien soin de vous.

Toute l'équipe du Télégraphe vous présente ses meilleurs Vœux de Bonheur et de Santé pour 2021.





Garage de l'Hermitage SARL DUFOUR

ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

Stef Faure

Pere & fils

el/Fax. 04 75 07 46 70

TRANSPORTS ALAIN OSTERNAUD

Email. step.faure@orange.f

Port. 06 85 23 19 92



Route de Romans 1120, chemin de la Burge - Mercurol-Vear (à 2 mn direction Romans 100 m à gauche après le pont de l'autoroute,

MARCHANDISES GÉNÉRALES

04 75 07 40 38



Les Malfondières

26600 Mercurol-Veaunes

él 04 75 07 44 89

E-Mail osternaud@wanadoo.fr

fax 04 75 07 42 23















Tél. 04 75 03 31 28 - Fax 04 75 03 35 98

Email: electricite.mabboux@orange.fr Qualification M3 - TN3

> éclairage sportif éclairage public



CONTRÔLE TECHNIQUE

SAS REY FRÈRES

Réservation en ligne www.dekra-norisko.fr



Quelques mots sur le Basket Club de Mercurol Chanos Curson: la COVID 19 n'aura pas eu raison du BCMCC malgré la crise sanitaire et le fait que nous soyons tributaires des décisions gouvernementales et préfectorales (le Préfet applique, ou pas, les décisions du Gouvernement), ainsi que des décisions

de la Fédération Française de Basket Ball

ASSOCIATION

Nous nous sommes battus à tous les niveaux pour que les entraînements puissent reprendre, et c'est chose faite depuis le lundi 21 décembre. Seuls les mineurs ont repris le chemin du gymnase Marcel BANC, dans le respect des gestes barrières, avec un protocole sanitaire renforcé avec notamment la prise de température dès l'arrivée des joueurs. Nous avons donc dû investir dans un thermomètre frontal...

Le Club tient ici à remercier Christophe Coissard et Carole Domanski pour leur forte implication à la rédaction du dernier protocole sanitaire.

Autre bonne nouvelle, la création de notre boutique en ligne !!!

Vous y trouverez des tee-shirts, des polos, des survêtements, des gourdes et même des masques au couleur du BCMCC!!!

Nous espérons tous que la saison va reprendre très rapidement. En lisant ces lignes, vous serez même peut être invités à venir supporter vos équipes favorites !!!

Nous vous attendons tous avec impatience...

La commission communication du BCMCC

Rendez-vous sur la boutique en ligne! https://basket-club-mercurol.dagoba.app





Bonjour à tous,

Farandole a une pensée pour toutes les associations du village qui sont limitées ou à l'arrêt à cause de cette pandémie, une pensée également à nos amis professionnels qui pâtissent plus ou moins de ce maudit virus.

Nous espérons que les bonnes

nouvelles scientifiques de la fin d'année nous permettront de retrouver une vie associative normale dans quelques mois.

Toute l'équipe de Farandole vous souhaite une bonne année 2021 qui ne peut être que meilleure.

Notre actualité depuis le dernier bulletin.

Début octobre, nous avons tenu notre dernière AG dans l'école du village, avant son transfert dans le nouveau groupe scolaire. Ce fut également notre première AG masquée, espérons que ce soit également la dernière en mode « COVID ».

Lors de l'assemblée nous avons renouvelé le bureau et accueilli de nouveaux bénévoles :

Président: Tanguy TERRAS Vice-présidente : Émilie BETTON Trésorière : Cathy MORFIN Vice trésorière : Nelly COURTIAL

Secrétaire : Audrey POULENARD

Vice-secrétaire : Delphine OSTERNAUD

Nous avons également eu l'arrivée de nouveaux membres pour nous aider dans les actions de l'année.

Pour soutenir l'association dans le contexte sanitaire (annulation des manifestations : fête de l'école, loto...) et ainsi permettre le maintien d'actions pour les enfants, l'association de la cantine scolaire nous a remis, lors de cette assemblée générale, un chèque de 3 000€. Nous tenons à les remercier de cette solidarité entre associations.

Ce soutien financier va nous permettre de conserver la même dotation financière pour l'école du village.

Avec les incertitudes sur l'année scolaire 2020-2021, nous avons lancé début octobre nos photos de classe (habituellement organisées en mai). Cette année, un peu de changement dans les formules avec notre nouveau prestataire KLimage (Studio photo au centre du village).

A peine sortie du deuxième confinement, FARANDOLE a proposé sa traditionnelle vente d'agrumes et de jus de fruit de la région.

Les fruits arrivent directement d'Espagne 72h après la récolte. Cette année, c'est plus de 2,5 tonnes que nous avons distribuées (operation-agrumes.com).

Une nouveauté pour cette opération « Agrumes » : des jus de fruits produits localement ont été proposés. Plus de 850 bouteilles venues de chez Phidine Fruits à la Roche de Glun. (phidine-fruits-drome.fr).

Nous remercions les personnes extérieures à l'école qui ont participé à cette opération.

Malheureusement cette année, nous n'avons pas pu accueillir le Père Noël qui a dû déposer les cadeaux sans saluer les enfants. Pour ne pas être exposé, il a préféré passer un mercredi à l'école. Les enfants ont découvert les cadeaux et partagé le goûter le jeudi avant les vacances.

En cofinancement avec la mairie, une conteuse a émerveillé les enfants; ce qui a permis de clôturer cette période particulière sur une note positive.

Pour suivre nos actions à venir et soutenir nos actions au profit des enfants, suivez-nous sur notre page Facebook http://www.farandole-mercurol.fr. D'autres ventes vont être

Je remercie les membres actifs de l'association qui malgré le confinement, la maladie, ont continué à œuvrer pour cette dernière.

Tanguy TERRAS, président

contact@farandole-mercurol.fr 06 12 93 81 83

















l'amicale boules vous sou-Notre association vous attend

oour passer d'agréables moments ' de détente tous les mardis et vendredis à partir de 13h30.

Pour tout renseignement: 06 08 71 81 56

ASSOCIATION amicale Boules

Au revoir 2020 année qui ne nous aura pas permis de beaucoup profiter de notre belle activité des jeux de boules. Seule manifestation, la participation au premier concours qualificatif pour le championnat de France, étrennant notre nouvelle tenue.

Boniour 2021!

Nous souhaiterions reprendre nos entraînements du mardi et vendredi après-midi mi-janvier avec évidemment les mesures nécessaires. Nos sociétaires ont très envie non seulement de prendre l'air mais aussi d'un peu d'exercice, de convivialité et d'échanges qui leur

manquent tant.

haite une excellente année 2021!

Francette Tracol

Prévisions du programme de l'année :

6 mars : repas de début de saison. annulé

16 avril: concours sociétaires 13h30. casse croûte offert aux joueurs

3 mai : challenge Paulette et Robert Larivière, quadrette vétérans, 3 parties à 13h30

20 mai : challenge Roffat vétérans loisir 16 quadrettes à 8h00, repas à midi

8 juin : repas boule entraînement

25 juin : concours loisir semi nocturne à 16h, triplettes en semi nocturne en 3 parties, casse croûte, gratuit

10 juillet: 32 doublettes, éliminatoire promo à 14h00

3 septembre : challenge Mariusse, sociétaires et amis à 13h30, casse croûte offert aux sociétaires

24 septembre: assemblée générale à 18h 26 octobre : repas boule entraînement



Mercurol-Veaunes animations

Toute l'équipe du Comité des Fêtes de Mercurol, MVA, vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nous espérons qu'elle vous apportera santé, bonheur, qu'elle vous permettra de réaliser tous vos rêves et qu'elle pourra redonner le sourire aux personnes qui auraient pu traverser des moments douloureux ou difficiles courant 2020.



Nous devons continuer à faire face à la crise sanitaire et l'horizon ne semble pas vouloir s'éclaircir dans l'immédiat... Nous pensons que malheureusement nous devons encore mettre entre parenthèses nos manifestations pour quelques mois, mais nous avons bon espoir de pouvoir retrouver bientôt nos libertés afin de partager, tous ensemble, de bons moments.

ASSOCIATION

Les conscrits de Mercurol-Veaunes

Après une année 2020 quelque peu compliquée dû à la crise sanitaire, l'association des conscrits n'a pas eu un commencement idéal. Nous avons connu, comme la plupart des associations, des bouleversements dans nos projets d'animations et d'évènements qui n'ont malheureusement pas pu se concrétiser. Mais pour cette nouvelle année, les conscrits de Mercurol-Veaunes sont prêts pour réaliser de nouvelles actions dans notre village.

Les conscrits étaient traditionnellement un groupe de jeunes hommes qui fêtaient leur départ à l'armée en organisant une soirée dans leur village. Peu à peu, les conscrits sont devenus un groupe de jeunes de la même année de naissance habitant le même village. Ils ont pour but de fêter généralement le passage à l'âge adulte en organisant des actions. Cellesci leur permettront de financer la grande vogue des conscrits qui annonce la fin de la classe annuelle. Cette vogue qui se tient généralement sur un week-end entier, fête l'année réalisée par les conscrits et l'arrivée de la nouvelle classe. L'une des actions la plus traditionnelle est la tournée du mois de mai, où les conscrits passent de maisons en maisons durant la nuit du 30 avril au 1er mai pour chanter la symbolique chanson du 1er mai et vendre du muguet. A Mercurol-Veaunes, cette tradition des conscrits a déjà existé notamment avec le « Dynamic-club des Jeunes Mercurolais » qui est en sommeil depuis quelques années.

Aujourd'hui, les jeunes nés en 2002 et 2003 reprennent le flambeau pour le passer ensuite aux 2004 et ainsi de suite. Nous sommes prêts et ravis d'animer notre village pendant toute l'année 2021.

Nos classes des 02 et 03 seront reconnaissables dans le village notamment grâce à nos tee-shirts violets et à notre magnifique charrette, confectionnée maison, aux couleurs du village (verte et violette). Nous avons pour projet d'organiser des ventes de pognes, une tombola, les fameuses tournées du mois de mai... Merci de nous réserver un accueil chaleureux et enthousiaste.





Pour suivre notre actualité :
ConscritsMercurolVeaunes
ConscritsMercurol

Pour nous joindre : conscrits.mercurol.veaunes@gmail.fr





Électricité générale Chauffage électrique - Climatisation

> 247 route de la Ville Rouge 26600 Mercurol-Veaunes

Portable 06 87 53 02 97 - Fax 04 75 09 17 47 - jndelsarte@orange.fr





Contrôle Technique de L'HERMITAGE

450 av. des Lots - Z.A. route de Romans 26600 TAIN-L'HERMITAGE

04 75 06 14 62

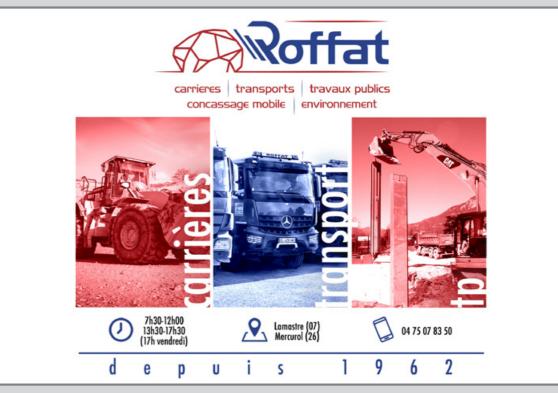


Transport de Personnes à Mobilité Réduite AVEC ou SANS Fauteuil roulant

email: transmobilitedesvallees@gmail.com

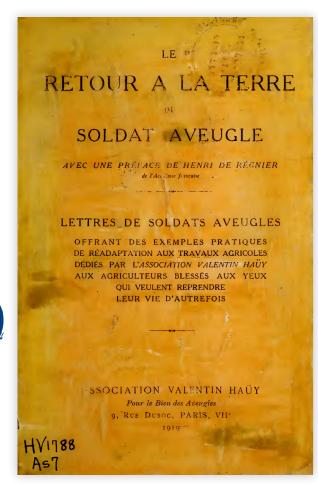






Un peu <u>D'HISTOIRE</u>

L'histoire de Mercurol-Veaunes a suscité nombre d'ouvrages, tant pour évoquer des batailles épiques (Bataille de Confluent en 121 av JC) que pour parler du quotidien du village ou retracer les sombres heures moyenâgeuses. Si aujourd'hui des associations comme le Télégraphe de Veaunes ou les Amis de la Tour compilent encore des «souvenirs» de la commune, de nombreux «intellectuels» du XIXème siècle ont épluché nos archives, traduit des livres anciens, fouillé nos territoires, souvent sous forme de sociétés savantes (...), ont réalisé de précieux ouvrages. Nous allons ici vous présenter certains d'entre eux aujourd'hui faciles d'accès si vous souhaitez aller plus loin...



« Le retour à la terre du soldat aveugle » par la société Valentin Haüy pour le bien des aveugles

Réalisé en 1919, cet ouvrage rassemble les courriers de soldats devenus aveugles suite à la guerre de 14-18 et présente leur retour à la vie civile, souvent agricole. A travers ces correspondances entre la société et les soldats nous découvrons le soutien apporté par la société et les difficultés du retour à la vie civile.



Concernant Mercurol, l'ouvrage présente la correspondance d'Auguste Joannes Descormes, cultivateur. Nous y découvrons le quotidien d'un agriculteur Mercurolais entre 1916 et 1917 et les défis quotidiens de la cécité. Il évoque également sa rencontre avec Maurice de la Sizeranne, secrétaire général de la société.

La société Valentin Haiiy, créée en 1889 par Maurice de la Sizeranne deviendra d'utilité publique en 1891. Elle a pour objectif l'aide aux personnes déficientes visuelles, la défense de leurs droits, la restauration et le développement de leur autonomie. Cette société existe toujours aujourd'hui sous la forme de l'association (loi 1901) Valentin Haüy ainsi que la fondation Valentin Haüy et défend toujours



Maurice de la Sizeranne, né en 1857 à Tain l'Hermitage et décédé en 1924, perd la vue suite à un accident de « jeu » à l'âge de 9 ans. Il devient professeur de musique. En 1880, il renonce à son activité professionnelle et se consacre à l'œuvre de sa vie... le soutien à l'insertion des aveugles dans la société. Il travaille d'abord à son abrégé orthographique Français (Braille) puis à

défendre le droit des aveugles, notamment avec la création de la société Valentin Haüy.

« Essai historique sur la baronnie De Clérieu en Dauphiné et sur les fiefs qui en ont dépendu »

d'Anatole de GALLIER

Cet essai historique publié dans son intégralité en 1873 fut tout d'abord retranscrit par « épisode » dans le « bulletin de la société d'archéologie de la Drôme » de 1866 à 1872. C'est l'exemple même du travail réalisé par les sociétés savantes du XIXème siècle traduisant les textes anciens, parcourant les archives et rassemblant les connaissances dans de nombreux ouvrages d'histoires locales. L'ouvrage traite de notre territoire avant la création du Dauphiné au bas Moyen âge alors sous domination de la Famille de Clérieu (et oui comme Veaunes fut autrefois Veaune... Clerieux fut originellement Clérieu du nom des seigneurs locaux) et dans une ambiance digne de la série à la mode « le trône de fer ».

Si l'ouvrage traite de Clérieu, il y est également question de ses fiefs qu'étaient Mercurol et Veaunes. On y trouve ainsi de façon détaillée les histoires des seigneurs locaux, l'évocation de nos églises et maisons fortes.

BULLETIN

SOCIÉTE DEPARTEMENTALE

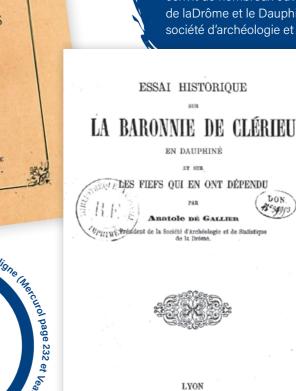
D'ARCHÉOLOGIE

DE STATISTIQUE



François Joseph « Anatole » de Gallier

est un historien français né à Tain l'Hermitage en 1821 et décédé en 1898. Fils de Philibert de Gallier, également historien et Maire de Tain l'Hermitage, et de Claire Lesne de Molaing. Il écrivit de nombreux ouvrages sur le département de laDrôme et le Dauphiné. Il fut président de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme.







COUP D'ŒIL



2020 : LA DÉMOGRAPHIE DE MERCUROL-VEAUNES EN QUELQUES CHIFFRES



24 NAISSANCES



20 DÉCÈS



10 MARIAGES



83 HABITANTS
DE 0-3 ANS, SOIT 3,1 % DE LA
POPULATION CONTRE 3,3 % EN
FRANCE MÉTROPOLITAINE



1248 ACTIFS, SOIT 73 %
DES 15-64 ANS QUI TRAVAILLE
OU CHERCHE DU TRAVAIL,
CONTRE 75 % POUR LA DRÔME



168 HABITANTS DE
PLUS DE 75 ANS, SOIT 6,3 %
DE LA POPULATION, CONTRE
10,1 % POUR LA DRÔME



34 HABITANTS DE 80 ANS ET PLUS VIVENT SEULS, ALORS QUE CE CHIFFRE ÉTAIT DE 32 EN 2007



49 % D'HABITANTS DE PLUS DE 15 ANS ONT UN DIPLÔME ÉGAL OU SUPÉRIEUR AU BAC, CONTRE 39 % EN 2007



8,2 % DE CHÔMEURS (AU SENS DE L'INSEE), CONTRE 12 % POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARCHE AGGLO



Mairie de Mercurol-Veaunes 1, place de la république 26600 Mercurol-Veaunes 04 75 07 40 05 mairie@mercurol-veaunes.fr www.mercurol-veaunes.fr Directeur de la publication : Michel Brunet, Maire
Réalisation par les membres de l'équipe communication : Laure Achard,
Sabrina Barbe, Nicolas Daujan, Christophe Faure, Nathalie Faure, Tanguy Terras
Crédits photos : mairie et associations de Mercurol-Veaunes, Paul Jaboulet Ainé
Charte graphique : www.ateliertilt.fr - 06 10 96 68 11
Impression : Despesse - 67 rue de la forêt - 26000 valence - 04 28 61 61 61
Imprimé sur papier PEFC